



LISTE INFORMATIVE DU SABRA

ENTREPRISES DE DÉPANNAGE SANITAIRE FORMÉES ET EQUIPÉES EN MATIÈRE D'AMIANTE POUR LES INTERVENTIONS D'URGENCE

La présente liste fournit les coordonnées des entreprises de dépannage sanitaire qui mettent un œuvre les mesures de protection nécessaires pour éviter une exposition et une contamination avec de l'amiante lors des interventions d'urgence (ex.: fuite d'eau). Les ouvriers ont été formés à la gestion des matériaux contenant de l'amiante dans le cadre des interventions d'urgence et possèdent un équipement adapté à l'amiante.

Le mode opératoire de ces entreprises a été présenté aux autorités compétentes (SABRA et SUVA) qui ont constaté leur conformité en matière de protection des ouvriers et du public.

Le service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants (SABRA) n'est en aucun cas garant de la qualité du travail réalisé par les entreprises figurant sur la liste qu'il publie.

La présente liste est mise à jour périodiquement par le SABRA et est disponible sur internet à l'adresse suivante : www.ge.ch/lc/liste-amiante .

Le SABRA se réserve le droit de retirer l'entreprise de la liste pour une durée minimum de 3 mois si des manquements graves sont constatés, par exemple la contamination d'un local après intervention ou le non-respect de mode opératoire présenté aux autorités.

Les entreprises qui souhaitent figurer sur la présente liste doivent faire une demande écrite au SABRA et satisfaire aux conditions suivantes :

1. Elaborer un mode opératoire pour les interventions d'urgence qui intègre les mesures de protections nécessaire pour l'amiante ;
2. Avoir formé les ouvriers au risque et à la gestion de l'amiante dans le cadre des interventions d'urgence ;
3. Posséder le matériel et l'équipement amiante défini dans le mode opératoire ;

Le SABRA procédera par ailleurs à un contrôle sur place afin de s'assurer que l'entreprise possède le matériel et les équipements prévus et que les ouvriers sont à même de mettre en œuvre le mode opératoire présenté aux autorités.

Pour tout complément d'information, le SABRA se tient à votre disposition :

- Courrier : SABRA, Case postale 78, 1211 Genève 8
- Téléphone : 022 388 80 50
- E-mail: chantiers.sabra@etat.ge.ch



LISTE INFORMATIVE DU SABRA

ENTREPRISES DE DÉPANNAGE SANITAIRES ÉQUIPÉES ET FORMÉES EN MATIÈRE D'AMIANTE POUR LES INTERVENTIONS D'URGENCE

Entreprise : **DEP SA**

N° urgence : **022 328 71 88**

Adresse : Rue de l'École de Médecine 5, 1205 Genève

Email : depsa@depsa.ch

Entreprise : **RED Martin Sanitaire SA**

N° urgence : **022 908 06 00**

Adresse : Rue Pécolat 1, 1201 Genève

Email : depannage.red@m-groupe.ch